

Module 3 — Méthodes et pratiques en phase d'exécution des travaux

Formation chargé(e) d'affaires du BTP — De la préparation à la réception

multiformation.fr — MP PRO SAS

Cette plaquette présente la formation dans son intégralité : objectifs pédagogiques, programme détaillé, modalités pratiques et conditions de financement. Elle est destinée aux responsables formation, DRH et responsables de services.

◆ Informations générales

Durée	8 heures	Tarif	840 € TTC
Contenu	2 sujets - 24 leçons + 12 quiz	Évaluations	12 évaluations intégrées
Certificat Attestation	Attestation de formation	Modalités	En ligne 24h/24 — Présentiel intra-entreprise (3 à 8 participants)

Financement :

La démarche de certification QUALIOPI étant en cours, Les financements actuellement possibles sont :

- > **Autofinancement** — prise en charge directe par le stagiaire ou son entreprise sur fonds propres
- > **Plan de développement des compétences entreprise** — si l'entreprise finance en interne sans passer par un OPCO
- > **Pôle Emploi / France Travail AIF** — l'Aide Individuelle à la Formation reste accessible sous conditions pour les demandeurs d'emploi
- > **Financement employeur direct** — l'entreprise règle la formation sans passer par un organisme collecteur

◆ Public cible et prérequis

Public visé

Chargés d'affaires BTP, conducteurs de travaux, ingénieurs travaux, MOEX, tout encadrant en charge de la gestion opérationnelle d'un marché public de travaux

Prérequis

Connaissance des pièces contractuelles (Module 1 recommandé) et des intervenants (Module 2 recommandé) ou expérience équivalente

◆ Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- > Appliquer la méthode AAO — Anticiper, Analyser, Organiser — à chaque phase du chantier
- > Maîtriser la règle des 7C pour structurer sa communication en situation professionnelle
- > Gérer la période de préparation : réunion de démarrage, compte prorata, cellule de synthèse
- > Traiter les travaux modificatifs, supplémentaires, les situations d'avancement et les avenants
- > Conduire les opérations préalables à la réception et la réception des travaux

◆ Contenu de la formation

La période de préparation

Réunion de démarrage : ordre du jour, participants, livrables attendus. Mise en place du compte prorata. Cellule de synthèse : organisation et obligations. Documents à produire : planning, PPSPS, notes de calculs, plans d'exécution.

La phase de réalisation

Réunions de chantier : tenue, comptes rendus et oppositions. Constats du maître d'oeuvre : procédure et délais de réponse. Méthode AAO appliquée. Règle des 7C : communication écrite et orale en contexte contractuel.

Travaux modificatifs et situations financières

Travaux modificatifs et supplémentaires : identification, valorisation, notification. Situations d'avancement mensuel : établissement, présentation, suivi. Avenants : rédaction, négociation, formalisation.

La réception des travaux

Opérations préalables à la réception (OPR) : convocation, déroulement, procès-verbal. Réserves : nature, délais de levée, conséquences. Réception avec ou sans réserves. Garanties après réception : parfait achèvement, biennale, décennale.

◆ Le formateur

Carlos Domingues — Fondateur de MP PRO SAS, praticien BTP depuis plus de 40 ans. Expert en AMO, MOEX et OPC en marchés publics et privés.

◆ Contact et renseignements

Pour toute demande d'information, de devis ou d'organisation en intra-entreprise :

Contact	Carlos Domingues — contact@multiformation.fr – Président de MP PRO SAS
Téléphone	+33 (0)7 59 55 74 26
Site	www.multiformation.fr
Siège	MP PRO SAS — 20 Bis Avenue des Bonshommes, 95290 L'Isle-Adam